



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-208>

Département(s) de publication : **77, 91, 92, 93**

Annonce n° **26-208**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE MEAUX

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20007213000061

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 77, 91, 92, 93

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.maximilien.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

Identifiant interne de la consultation : 26CX010

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Mme Amandine MAITRE SCHUTZ

Adresse mail du contact : dcp@meaux.fr

Numéro de téléphone du contact : 0160099831

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Conditions énoncées dans les documents de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Conditions énoncées dans les documents de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Conditions énoncées dans les documents de la consultation

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 04/02/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU PAYS DE MEAUX + DEA

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réhabilitation des réservoirs R3 et R4 des hauts services situés à MAREUIL-LES-MEAUX

Code CPV principal - Descripteur principal : 45454100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de réhabilitation des réservoirs R3 et R4 des hauts services situés à MAREUIL-LES-MEAUX

Lieu principal d'exécution du marché : MAREUIL-LES-MEAUX

Durée du marché (en mois) : 11

Valeur estimée (H.T.) : 1300000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Le 19/01/26 à 14h et le 22/01/26 à 11h : prise de RDV à Yannick.

Pinard@meaux.fr et cpiercourt@icape.pro. Les différentes modalités concernant la visite obligatoire sont détaillées à l'article 10 du Règlement de la Consultation

Autres informations complémentaires : 1/ Les candidats sont informés que le chantier devra être réalisé sous Charte Qualité Nationale dans sa transposition en eau potable, conformément aux impositions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, de sorte que les travaux soient éligibles aux aides. 2/ Variante facultative : (Article R.2151-8) La variante se substituera à l'offre de base si elle est retenue. Nombre de variantes acceptées : 1. Obligation de remettre l'offre de base : Oui. Obligation de remettre une variante : Non. Si le candidat souhaite présenter une variante, il devra remettre un dossier distinct présentant l'avantage de la variante par rapport à l'offre de base permettant l'analyse de sa proposition et comprenant l'ensemble des documents prévus à l'article 8-2 du RC. Les critères d'analyse de la variante sont les mêmes que ceux décrits pour l'offre de base à l'article 9.1 du RC. Exigences minimales et modalités de présentation si la variante est autorisée : (Articles R.2151-10 et R. 2351-8) Art 4.2.3 au CCTP (ligne 1.5 au BPU) : « Le titulaire a la possibilité de proposer en variante un moyen d'accès à l'extérieur du réservoir qui lui convient, étant entendu que les systèmes mis en place doivent répondre à toutes les exigences de sécurité en vigueur et leur utilisation doit être en cohérence avec la portance des terrains sur lesquels il est projeté de les utiliser. Les échafaudages de pied doivent pouvoir être installés, sauf contraintes particulières, en sécurisant le niveau supérieur avant d'y accéder. Il est demandé un système d'échafaudages dits MDS (à Montage et Démontage en Sécurité). » 3/ Réalisation de prestations similaires : Article R. 2122-7 4/ Clause de non-exclusivité (accord-cadre) : cf. Art.2-3 du RC 5/ Marché non alloti : Conformément aux dispositions de l'article L. 2113-11 du Code de la Commande Publique, la dévolution en lots séparés est de nature à rendre techniquement difficile l'exécution de la présente prestation car il s'agit de prestations homogènes consistant en la réhabilitation d'un ouvrage de génie civil. Les prestations sont cohérentes et non sécables. 6/ Durée du marché : L'accord-cadre est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à la fin du délai de garantie de parfait achèvement des travaux. 7/Délais du marché : Le délai d'exécution des travaux est de 42 semaines à compter de la notification du bon de commande valant ordre de service prescrivant le démarrage des travaux compris période de préparation de 6 semaines. 8/ Clause environnementale : Le présent marché intègre des clauses d'exécutions à dimensions environnementales : critère environnemental parmi les critères d'attribution, Spécifications techniques, clause environnementale comme condition d'exécution (Voir Art. 8 du CCAP). 9/Critères

jugement offres et variante : Valeur technique : 60 %/Prix : 40%. 10/Négociations : marché avec phase de négociation (Article R.2123-5) avec un maximum de 3 candidats à l'issue du classement initial d'analyse des offres sous réserve d'un nombre suffisant. L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. 11/Dématérialisation : Les soumissionnaires doivent consulter l'annexe au règlement de consultation relative à la dématérialisation de la présente consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/01/2026